



Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social des Pyrénées-Orientales

Extrait du registre des délibérations
Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril, à 9 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération :	Objet :
02/04/24 – 02.	Approbation du Compte Administratif 2023

représentants des conseillers départementaux :

Titulaires présents : Lola BEUZE, Madeleine GARCIA-VIDAL, Michel GARCIA, Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Thierry VOISIN.

Suppléants présents : Marie-Edith PERAL, Marc PETIT.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Hermeline MALHERBE, Martine ROLLAND, Alexandre REYNAL, Aude VIVES.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Dominique ANDRAULT, Marc BIANCHINI, Alain GOT, Raymond LEMORT.

Suppléants présents : Valérie FRANCO, Maya LESNE, Sylvie TORRES.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Nicolas GARCIA, Georges GUARDIA, Françoise ORTEGA, Antoine PARRA, Raymond PLA, Josette PUJOL.

Le COMITE,

VU la délibération N°14/03/23 – 04 du 14 mars 2023 portant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023,

VU la délibération N°04/04/23 – 06 du 4 avril 2023 portant approbation du budget primitif pour l'exercice 2023,

VU la délibération N°15/12/23-05 du 15 décembre 2023 concernant la décision modificative n°1 2023,

VU la délibération N° 04/04/23-01 du 2 avril 2024 portant approbation du Compte de Gestion 2023,

CONSIDERANT que :

- la présidence est déléguée à Madame Marie-Pierre SADOURNY, Vice-Présidente, le Président ne prenant pas part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,
- les deux documents sont en parfaite concordance,

APPROUVE le Compte Administratif 2023 ainsi résumé :

Résultat d'exécution de l'exercice 2023	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Recettes	9 047 734,92	14 282 950,73	23 330 685,65
Dépenses	10 727 773,81	13 801 738,88	24 529 512,69
Résultats de l'exercice 2023	-1 680 038,89	481 211,85	-1 198 827,04

Résultat cumulé 2023 + N-1	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Recettes 2023	9 047 734,92	14 282 950,73	23 330 685,65
+ Report excédents 2022	2 312 930,87	1 138 270,93	3 451 201,80
TOTAL RECETTES 2023	11 360 665,79	15 421 221,66	26 781 887,45
TOTAL DEPENSES 2023	10 727 773,81	13 801 738,88	24 529 512,69
Résultats de clôture de l'exercice 2023	632 891,98	1 619 482,78	2 252 374,76

Restes A Réaliser 2023 à reporter en 2024	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	2 604 613,17	0,00	2 604 613,17
Recettes	1 933 466,82	0,00	1 933 466,82
RAR 2023 à reporter en 2024	671 146,35	0,00	671 146,35

SOIT UN RESULTAT CUMULE DE : **-38 254,37** **1 619 482,78** **1 581 228,41**

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par :

NOMBRE DE REPRESENTANTS DU COMITE SYNDICAL : 19 (quorum : 10)

PRESENTS : 15 (dont le Président)

VOIX POUR : 14

ABSTENTION : 0

VOIX CONTRE : 0

Ainsi fait et délibéré à THUIR, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président de l'U.D.S.I.S.

Jean ROQUE

